

*Initiatives ministérielles*

équitable et du fait que le gouvernement travaillait avec le secteur privé en vue d'améliorer cette taxe.

Nous voici, presque trois ans plus tard, avec 350 pages de simplifications. À ce jour, la TPS est sûrement la pire initiative qu'un gouvernement ait jamais imposé à sa population.

Aujourd'hui, les Canadiens demandent à leurs de centrer toutes leurs énergies sur une question: remettre les gens au travail. C'est la grande priorité de l'heure. Chaque fois qu'on a saisi la Chambre d'une initiative ou d'un projet de loi le moins susceptible d'aider à remettre les Canadiens au travail, on a pu compter sur la collaboration des députés de ce côté-ci de la Chambre.

Il y a deux semaines, par exemple, vous occupiez le fauteuil, madame la Présidente, quand nous avons débattu la Loi sur les prêts aux petites entreprises. Nous avons procédé à la troisième lecture le vendredi, mais je me rappelle que le mardi précédent nous avons collaboré avec le gouvernement pendant dix heures d'affilée pour garantir que la mesure soit adoptée en temps record afin qu'elle puisse venir en aide aux petits entrepreneurs du Canada, soit les 960 000 entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 5 millions de dollars. Nous, membres du Parti libéral du Canada, avons collaboré avec le gouvernement. Nous l'avons même félicité d'avoir pris cette initiative qui permet à un chef de petite entreprise de s'adresser à une institution financière locale, ou à une coopérative de crédit, pour y obtenir un prêt garanti par le gouvernement du Canada pouvant aller jusqu'à 250 000 \$.

• (1020)

Donc, si, de temps à autre, les ministériels nous lancent des injures et disent qu'ils ne peuvent pas compter sur notre collaboration, que nous ne manifestons pas un esprit constructif, cela ne s'applique certes pas à ce projet de loi, car il permettrait de remettre immédiatement des Canadiens au travail si on s'en servait correctement.

Depuis l'adoption de ce projet de loi, j'ai remarqué les deux choses suivantes: premièrement, le gouvernement s'est engagé à promouvoir la mesure en question, pour être certain que les petits entrepreneurs en soient au courant. Je sais que, dans ma propre localité, j'ai envoyé au moins cinq chefs de petite entreprise à des institutions bancaires locales. Or, je peux vous dire que, dans tous les cas, ils n'ont obtenu aucune aide. Ils ignoraient tout de ce programme et il n'ont pas pris la peine de se renseigner à ce sujet. Pendant ce temps, le gouvernement reste les bras croisés alors qu'il a pris un engagement.

Je vais vous parler de l'autre chose que j'ai remarquée et je vais ensuite me pencher immédiatement sur le projet de loi, car c'est tout à fait pertinent; j'ai jugé que la journée avait été extrêmement productive à la Chambre.

Nous collaborions à un excellent projet de loi. Savez-vous que, dans tout le Canada, il n'y a eu qu'un seul petit article sur cette très importante mesure qui était censée donner de l'espoir à beaucoup de chefs de petite entreprise et de gens qui n'avaient même pas encore lancé une entreprise, mais qui en avaient l'intention. C'était là l'objet de ce projet de loi.

Il n'y a eu qu'un seul petit article dans je ne me rappelle plus quel journal au Canada, mais dans ma ville, le seul journal qui a couvert la nouvelle était le *Corriere Canadese*, publié en italien, qui est important car nous avons une importante collectivité italienne dans notre ville, 700 000 Italiens environ. Cependant ni le *Star*, ni le *Sun*, ni le *Globe and Mail* de Toronto n'ont rapporté cette nouvelle. On avait enfin une bonne nouvelle et la presse n'a même pas jugé bon de la rendre publique. C'est pourquoi je dis au gouvernement qu'il doit faire en sorte de promouvoir la Loi sur les prêts aux petites entreprises.

C'est là un cas précis où nous, de l'opposition, étions prêts à collaborer avec le gouvernement, car il s'agissait d'une mesure qui allait aider à redonner du travail aux gens. Elle devait permettre de créer des emplois.

Eh bien, nous sommes saisis aujourd'hui du projet de loi C-112. C'est en quelque sorte un autre rejeton de la TPS—une autre tentative faite trois ans plus tard pour améliorer une taxe qui a réussi plus que toute autre à décourager l'esprit d'entreprise et à faire perdre confiance aux consommateurs canadiens. Je sais que, dans ma propre circonscription, elle a pratiquement réduit de moitié le chiffre d'affaires des restaurants sans parler de ses répercussions sur les jeunes étudiants qui, pour payer leurs études secondaires ou collégiales, ont tendance à travailler dans des restaurants à temps partiel et qui comptent non seulement sur ce type de travail dans le secteur touristique de la restauration, mais également sur les pourboires. Cette taxe a enlevé l'espoir à des dizaines de milliers d'étudiants universitaires de tout le pays d'avoir un revenu à temps partiel pas trop mauvais.

• (1025)

Cette TPS mal conçue, qui a accru encore davantage les tracasseries administratives pour toutes les petites entreprises du pays, est quelque peu surprenante de la part d'un gouvernement conservateur qui a tendance à être un peu plus sensible aux besoins des entreprises ou qui est, du moins, censé l'être; or, nos vis-à-vis ont imposé ce cauchemar bureaucratique aux entreprises et nous voilà saisis, trois ans plus tard, de certaines modifications, de certaines améliorations.

Ce projet de loi dont nous sommes saisis prouve hors de tout doute que nous avons raison depuis trois ans de dire que la TPS est complexe, injuste et inefficace. Le